

## Esther

\* Les passages deutérocanoniques (l'Esther grec) sont indiqués à leur place, mais leur texte est renvoyé à la fin du livre, comme dans la Vulgate.

\*\*\* Prologue : voir fragment III, *Est 11,2-12, Est 12,1-6* \*\*\*  
puis

<sup>1</sup> C'était au temps d'Assuérus, — de cet Assuérus qui régna, depuis l'Inde jusqu'à l'Ethiopie, sur cent vingt-sept provinces, — <sup>2</sup> au temps où le Roi Assuérus était assis sur son trône royal à Suse, la capitale. <sup>3</sup> La troisième année de son règne, il fit un festin à tous ses princes et à tous ses ministres. Les chefs de l'armée des Perses et des Mèdes, les grands et les gouverneurs des provinces furent réunis en sa présence ; <sup>4</sup> c'est alors qu'il déploya devant eux la riche splendeur de son royaume et l'éclatante magnificence de sa grandeur, pendant un grand nombre de jours, pendant cent quatre-vingts jours.

<sup>5</sup> Lorsque ces jours furent écoulés, le roi fit pour tout le peuple qui se trouvait à Suse, la capitale, depuis le plus grand jusqu'au plus petit, un festin de sept jours, dans la cour du jardin de la maison royale. <sup>6</sup> Des tentures blanches, vertes et bleues étaient attachées par des cordons de byssus et de pourpre à des anneaux d'argent et à des colonnes de marbre ; des lits d'or et d'argent étaient posés sur un pavé de porphyre,

de marbre blanc, de nacre et de marbre noir.  
<sup>7</sup> On servait à boire dans des vases d'or de différentes formes, et le vin royal était offert en abondance, grâce à la libéralité du roi. <sup>8</sup> Suivant le décret, chacun buvait sans que personne lui fit violence, car le roi avait ordonné à tous les officiers de sa maison de se conformer à la volonté de chacun des convives.

<sup>9</sup> La reine Vasthi fit aussi un festin pour les femmes, dans la maison royale du roi Assuérus.

<sup>10</sup> Le septième jour, comme le vin avait mis la joie au cœur du roi, il ordonna à Maüman, Bazatha, Harbona, Bagatha, Abgatha, Zéthar et Charchas, les sept eunuques qui servaient devant le roi Assuérus, <sup>11</sup> d'amener en sa présence la reine Vasthi, couronnée du diadème royal, pour montrer sa beauté aux peuples et aux grands, car elle était belle de figure. <sup>12</sup> Mais la reine Vasthi refusa de se rendre au commandement du roi, qu'elle avait reçu par l'intermédiaire des eunuques, et le roi fut très irrité et sa colère s'enflamma.

<sup>13</sup> Alors le roi s'adressa aux sages qui avaient la connaissance des temps : — car ainsi se traitaient les affaires du roi, devant tous ceux qui étaient experts dans la loi et le droit, <sup>14</sup> et les plus près de lui étaient Charséna, Séthar, Admatha, Tharsis, Marès, Marsana et Mamuchan, les sept princes de Perse et de Médie, qui voyaient la face du roi et qui occupaient le premier rang dans le royaume. — <sup>15</sup> « Quelle loi, dit-il, doit-on appliquer à la reine Vasthi, pour n'avoir pas exécuté l'ordre du roi Assuérus, qu'il lui a donné par

l'intermédiaire des eunuques ? » <sup>16</sup> Mamuchan répondit devant le roi et les princes : « Ce n'est pas seulement à l'égard du roi que la reine Vasthi a mal agi, mais aussi envers tous les princes et tous les peuples qui sont dans toutes les provinces du roi Assuérus. <sup>17</sup> Car l'action de la reine viendra à la connaissance de toutes les femmes et les portera à mépriser leurs maris ; elles diront : Le roi Assuérus avait ordonné qu'on amenât en sa présence la reine Vasthi, et elle n'y est pas allée. <sup>18</sup> Et dès aujourd'hui, les princesses de Perse et de Médie, qui auront appris l'action de la reine, la citeront à tous les princes du roi, et il en résultera beaucoup de mépris et de colère. <sup>19</sup> Si le roi le trouve bon, qu'on publie de sa part et qu'on inscrive parmi les lois des Perses et des Mèdes, pour n'être pas enfreinte, une ordonnance royale portant que la reine Vasthi ne paraîtra plus devant le roi Assuérus, et que le roi donnera sa dignité de reine à une autre qui soit meilleure qu'elle. <sup>20</sup> Et quand l'édit du roi sera connu dans tout son royaume, qui est vaste, toutes les femmes rendront honneur à leurs maris, depuis le plus grand jusqu'au plus petit. »

<sup>21</sup> Le conseil plut au roi et aux princes, et le roi agit selon le discours de Mamuchan. <sup>22</sup> Il envoya des lettres à toutes les provinces du royaume, à chaque province selon son écriture et à chaque peuple selon sa langue ; elles portaient que tout mari devait être le maître dans sa maison et qu'il parlerait le langage de son peuple.

## 2

<sup>1</sup> Après ces choses, quand la colère du roi Assuérus se fut calmée, il se rappela Vasthi, ce qu'elle avait fait et la décision qui avait été prise à son sujet. <sup>2</sup> Alors les serviteurs du roi, qui étaient en fonctions près de lui, dirent : « Qu'on cherche pour le roi des jeunes filles, vierges et belles de figure ; <sup>3</sup> que le roi établisse dans toutes les provinces de son royaume des officiers chargés de rassembler toutes les jeunes filles, vierges et belles de figure, à Suse, la capitale, dans la maison des femmes, sous la surveillance d'Egée, eunuque du roi et gardien des femmes, qui pourvoira à leur toilette ; <sup>4</sup> et que la jeune fille qui plaira au roi devienne reine à la place de Vasthi. » Le roi approuva cet avis, et il fit ainsi.

<sup>5</sup> Il y avait à Suse, la capitale, un Juif nommé Mardochée, fils de Jaïr, fils de Séméï, fils de Cis, de la race de Benjamin, <sup>6</sup> qui avait été emmené de Jérusalem parmi les captifs déportés avec Jéchonias, roi de Juda, par Nabuchodonosor, roi de Babylone. <sup>7</sup> Il élevait Edissa, qui est Esther, fille de son oncle ; car elle n'avait ni père ni mère. La jeune fille était belle de forme et d'un gracieux visage ; à la mort de son père et de sa mère, Mardochée l'avait adoptée pour fille.

<sup>8</sup> Lorsqu'on eut publié l'ordre du roi et son édit, et que de nombreuses jeunes filles furent rassemblées à Suse, la capitale, sous la surveillance d'Egée, Esther fut prise aussi et amenée dans la maison du roi, sous la surveillance d'Egée, gardien des femmes. <sup>9</sup> La jeune fille lui plut et gagna sa faveur ; il s'empressa de lui

fournir les choses nécessaires à sa toilette et à sa subsistance, de lui donner sept jeunes filles choisies dans la maison du roi, et il la fit passer avec elles dans le meilleur appartement de la maison des femmes. <sup>10</sup> Esther ne fit connaître ni son peuple ni sa naissance, car Mardochée lui avait défendu d'en parler. <sup>11</sup> Chaque jour Mardochée se promenait devant la cour de la maison des femmes, pour savoir comment se portait Esther et comment on la traitait.

<sup>12</sup> Et quand arrivait pour chaque jeune fille le tour d'aller vers le Roi Assuérus, après avoir passé douze mois à accomplir ce qui était prescrit aux femmes, — et voici ce que comportait le temps de leur purification : pendant six mois, elles se purifiaient avec de l'huile de myrrhe, et pendant six mois avec des aromates et des parfums en usage parmi les femmes, — <sup>13</sup> et que la jeune fille allait vers le roi, on lui permettait de prendre avec elle ce qu'elle voulait, pour aller de la maison des femmes dans la maison du roi. <sup>14</sup> Elle s'y rendait le soir, et le lendemain matin elle passait dans la seconde maison des femmes, sous la surveillance de Susagaz, eunuque du roi et gardien des concubines. Elle ne retournait plus vers le roi, à moins que le roi ne la désirât et qu'elle ne fût appelée nommément.

<sup>15</sup> Lorsque son tour d'aller vers le roi fut arrivé, Esther, fille d'Abihail, oncle de Mardochée qui l'avait adoptée pour fille, ne demanda pas autre chose que ce que désigna Egée, eunuque du roi et gardien des femmes ; mais Esther plut aux yeux de tous ceux qui la virent. <sup>16</sup> Esther

fut conduite auprès du roi Assuérus, dans sa maison royale, le dixième mois, qui est le mois de Tébeth, la septième année de son règne. <sup>17</sup> Le roi aima Esther plus que toutes les femmes, et elle obtint grâce et faveur auprès de lui plus que toutes les jeunes filles. Il mit le diadème royal sur sa tête, et la fit reine à la place de Vasthi. <sup>18</sup> Le roi donna un grand festin à tous ses princes et à ses serviteurs, le festin d'Esther ; il accorda du repos aux provinces et fit des largesses avec une munificence royale.

<sup>19</sup> La seconde fois qu'on rassembla des jeunes filles, Mardochée était assis à la porte du roi. <sup>20</sup> Esther n'avait fait connaître ni sa naissance ni son peuple, selon que Mardochée le lui avait ordonné ; et Esther suivait les ordres de Mardochée, comme lorsqu'elle était élevée par lui. <sup>21</sup> En ces jours-là, comme Mardochée était assis à la porte du roi, Bagathan et Tharès, deux eunuques du roi, gardes du palais, poussés par la colère, voulurent porter la main sur le roi Assuérus. <sup>22</sup> Mardochée eut connaissance du complot et il en informa la reine Esther, qui le redit au roi de la part de Mardochée. <sup>23</sup> Le fait ayant été examiné et trouvé exact, les deux eunuques furent pendus à un bois, et cela fut écrit dans le livre des Chroniques en présence du roi.

### 3

<sup>1</sup> Après ces choses, le roi Assuérus éleva en dignité Aman, fils d'Amadatha, du pays d'Agag ; il l'éleva et plaça son siège au-dessus de tous

les chefs qui étaient auprès de lui. <sup>2</sup> Tous les serviteurs du roi, qui se tenaient à sa porte, fléchissaient le genou et se prosternaient devant Aman, car ainsi l'avait ordonné le roi à son sujet. Mais Mardochée ne fléchissait pas le genou et ne se prosternait point. <sup>3</sup> Les serviteurs du roi, qui se tenaient à sa porte, dirent à Mardochée : « Pourquoi transgresses-tu l'ordre du roi ? » <sup>4</sup> Comme ils le lui répétaient chaque jour et qu'il ne les écoutait pas, ils en informèrent Aman, pour voir si Mardochée persévérerait dans sa résolution, car il leur avait dit qu'il était Juif. <sup>5</sup> Aman vit que Mardochée ne fléchissait pas le genou et ne se prosternait pas devant lui ; et Aman fut rempli de fureur. <sup>6</sup> Mais il dédaigna de porter la main sur Mardochée seul, car on lui avait appris de quel peuple était Mardochée ; et Aman voulut détruire le peuple de Mardochée, tous les Juifs qui se trouvaient dans tout le royaume d'Assuérus.

<sup>7</sup> Le premier mois, qui est le mois de Nisan, la douzième année du roi Assuérus, on jeta le PUR, c'est-à-dire le sort, devant Aman, pour chaque jour et pour chaque mois, jusqu'au douzième mois, qui est le mois d'Adar. <sup>8</sup> Alors Aman dit au roi Assuérus : « Il y a dans toutes les provinces de ton royaume un peuple dispersé et vivant à part parmi les autres peuples, ayant des lois différentes de celles de tous les autres peuples, et n'observant pas les lois du roi. Il n'est pas de l'intérêt du roi de le laisser en repos. <sup>9</sup> Si le roi le trouve bon, qu'on écrive l'ordre de les

faire périr, et je pèserai dix mille talents d'argent entre les mains des fonctionnaires, pour qu'on les porte au trésor du roi.» <sup>10</sup> Le roi ôta son anneau de son doigt et le remit à Aman, fils d'Amadatha, du pays d'Agag, ennemi des Juifs ; <sup>11</sup> et le roi dit à Aman : « L'argent t'est donné et ce peuple aussi, pour que tu en fasses ce qui te paraîtra bon. »

<sup>12</sup> Les secrétaires du roi furent appelés le treizième jour du premier mois, et l'on écrivit, conformément à tous les ordres d'Aman, aux satrapes du roi, aux gouverneurs de chaque province et aux chefs de chaque peuple, à chaque province selon son écriture, et à chaque peuple selon sa langue. Ce fut au nom du roi Assuérus que l'on écrivit, et on scella l'édit avec l'anneau royal. <sup>13</sup> Des lettres furent envoyées par les courriers dans toutes les provinces du roi, pour qu'on détruisit, qu'on égorgeât et qu'on fit périr tous les Juifs, jeunes et vieux, petits enfants et femmes, en un seul jour, le treizième du douzième mois, qui est le mois d'Adar, et qu'on pillât leurs biens.

\*\*\* Voir le texte de l'édit, fragment IV, chapitre *Est 13, 1-7* \*\*\*

<sup>14</sup> Une copie de l'édit, qui devait être publié comme loi dans chaque province, fut adressée ouverte à tous les peuples, afin qu'ils fussent prêts pour ce jour-là. <sup>15</sup> Les courriers partirent en toute hâte, d'après l'ordre du roi. L'édit fut aussi publié dans Suse la capitale ; et, tandis que le roi et Aman étaient assis à boire, l'agitation régnait dans la ville de Suse.



## 4

<sup>1</sup> Mardochée, ayant appris tout ce qui se passait, déchira ses vêtements, se revêtit d'un sac et se couvrit la tête de cendre ; puis il alla au milieu de la ville en poussant avec force des gémissements amers. <sup>2</sup> Et il se rendit jusque devant la porte du roi ; car nulle personne revêtue d'un sac n'avait le droit de franchir la porte du roi. <sup>3</sup> Dans chaque province, partout où arrivaient l'ordre du roi et son édit, il y eut un grand deuil parmi les Juifs ; ils jeûnaient, pleuraient et se lamentaient, et le sac et la cendre servaient de couche à beaucoup d'entre eux.

<sup>4</sup> Les servantes d'Esther et ses eunuques vinrent lui apporter cette nouvelle, et la reine fut très effrayée. Elle envoya des vêtements à Mardochée pour s'en revêtir, afin qu'il ôtât son sac ; mais il ne les accepta pas. <sup>5</sup> Alors Esther, ayant appelé Athach, l'un des eunuques que le roi avait placés auprès d'elle, le chargea d'aller demander à Mardochée ce que c'était et d'où venait son deuil. <sup>6</sup> Athach se rendit auprès de Mardochée, qui se tenait sur la place de la ville, devant la porte du roi ; <sup>7</sup> et Mardochée lui fit connaître tout ce qui lui était arrivé, et la somme d'argent qu'Aman avait promis de peser pour le trésor du roi en retour du massacre des Juifs. <sup>8</sup> Il lui remit aussi une copie de l'édit publié dans Suse en vue de leur extermination, afin qu'il le montrât à Esther, lui apprît tout, et lui commandât de se rendre chez le roi afin de le supplier et de lui demander grâce pour son peuple.

\*\*\* Voir l'exhortation de Mardochée à Esther,  
fragment VI, *Est 15, 1-3* \*\*\*

<sup>9</sup> Athach vint rapporter à Esther les paroles de Mardochée.

<sup>10</sup> Esther donna l'ordre à Athach d'aller dire à Mardochée : <sup>11</sup> « Tous les serviteurs du roi et le peuple de ses provinces savent que si quelqu'un, homme ou femme, pénètre chez le roi, dans la cour intérieure, sans avoir été appelé, l'unique loi qu'on lui applique porte peine de mort ; à moins que le roi, lui tendant son sceptre d'or, ne lui donne la vie. Et moi, je n'ai pas été appelée à aller auprès du roi depuis trente jours. »

<sup>12</sup> Quand les paroles d'Esther eurent été rapportées à Mardochée, <sup>13</sup> celui-ci lui fit répondre : « Ne t'imagines pas en toi-même que tu échapperas seule d'entre tous les Juifs, parce que tu es dans la maison du roi. <sup>14</sup> Car, si tu te tais maintenant, il surgira d'ailleurs un secours et une délivrance pour les Juifs, et toi et la maison de ton père, vous périrez. Et qui sait si ce n'est pas pour un temps comme celui-ci que tu es parvenue à la dignité royale ? »

<sup>15</sup> Esther fit répondre à Mardochée : <sup>16</sup> « Va, rassemble tous les Juifs qui se trouvent à Suse, et jeûnez pour moi, sans manger ni boire pendant trois jours, ni la nuit ni le jour. Moi aussi, je jeûnerai de même avec mes servantes, puis j'entrerai chez le roi, malgré la loi ; et si je dois mourir, je mourrai. »

<sup>17</sup> Mardochée s'en alla, et il fit tout ce qu'Esther lui avait ordonné.

\*\*\* Voir la prière de Mardochée et d'Esther, fragment V, *Est 13, 8-18* puis *Est 14, 1-19* \*\*\*

## 5

\*\*\* Voir un autre récit de la venue d'Esther auprès d'Assuérus, fragment VII, *Est 15, 4-19* \*\*\*

<sup>1</sup> Le troisième jour, Esther revêtit ses vêtements royaux et se tint dans la cour intérieure de la maison du roi, devant l'appartement du roi. Le roi était assis sur son trône royal dans l'appartement royal, en face de l'entrée du palais. <sup>2</sup> Lorsque le roi vit la reine Esther debout dans la cour, elle trouva grâce à ses yeux, et le roi tendit à Esther le sceptre d'or qu'il tenait à la main. Esther, s'approchant, toucha le bout du sceptre. <sup>3</sup> Et le roi lui dit : « Qu'as-tu, reine Esther, et que demandes-tu ? Quand ce serait la moitié du royaume, elle te serait donnée. » <sup>4</sup> Esther dit : « Si le roi le trouve bon, que le roi vienne aujourd'hui avec Aman au festin que je lui ai préparé. » <sup>5</sup> Le roi dit : « Qu'on appelle de suite Aman, pour faire ce qu'a dit Esther. »

Le roi se rendit avec Aman au festin qu'Esther avait préparé. <sup>6</sup> Au festin du vin, le roi dit à Esther : « Quelle est ta demande ? Elle te sera accordée. Que désires-tu ? Quand ce serait la moitié du royaume, tu l'obtiendras. » <sup>7</sup> Esther répondit et dit : « Voici ma demande et mon désir : <sup>8</sup> si j'ai trouvé grâce aux yeux du roi et s'il plaît au roi d'accorder ma demande et d'accomplir mon désir, que le roi vienne avec

Aman au festin que je leur préparerai, et demain je ferai au roi la réponse qu'il demande.»

<sup>9</sup> Aman sortit ce jour-là content et le cœur joyeux. Mais lorsqu'il vit, à la porte du roi, Mardochée qui ne se levait ni ne bougeait devant lui, il fut rempli de colère contre Mardochée.

<sup>10</sup> Aman se contint néanmoins et s'en alla chez lui. Puis, ayant envoyé chercher ses amis et Zarès, sa femme, <sup>11</sup> Aman leur parla de la magnificence de ses richesses, du grand nombre de ses fils, et du haut rang que le roi lui avait conféré, en l'élevant au-dessus de ses princes et de ses serviteurs. <sup>12</sup> « Je suis même le seul, ajouta-t-il, que la reine Esther ait admis avec le roi au festin qu'elle a préparé, et je suis encore invité pour demain chez elle avec le roi. <sup>13</sup> Mais tout cela ne peut me suffire, aussi longtemps que je verrai Mardochée, le Juif, assis à la porte du roi. » <sup>14</sup> Zarès, sa femme, et tous ses amis lui dirent : « Qu'on prépare un bois haut de cinquante coudées, et demain matin demande au roi qu'on y pende Mardochée, et tu iras joyeux au festin avec le roi. » Cet avis plut à Aman, et il fit préparer le bois.

## 6

<sup>1</sup> Cette nuit-là, le roi, ne pouvant trouver le sommeil, se fit apporter le livre des annales, les Chroniques. On en fit lecture devant le roi, <sup>2</sup> et l'on trouva le récit de la révélation que Mardochée avait faite au sujet de Bagathan et de Tharès, les deux eunuques du roi, gardes du palais, qui avaient voulu porter la main sur le

roi Assuérus. <sup>3</sup> Le roi dit : « Quelle marque d'honneur et quelle dignité a-t-on données à Mardochée pour cela ? » — « Il n'en a reçu aucune », répondirent les serviteurs du roi qui étaient en fonction près de lui. <sup>4</sup> Et le roi dit : « Qui est dans la cour ? » — Or Aman était venu dans la cour extérieure de la maison du roi, pour demander au roi de faire pendre Mardochée au bois qu'il avait préparé pour lui. — <sup>5</sup> Les serviteurs du roi lui répondirent : « C'est Aman qui se tient dans la cour. » Et le roi dit : « Qu'il entre ! »

<sup>6</sup> Aman étant entré, le roi lui dit : « Que faut-il faire pour l'homme que le roi veut honorer ? » Aman se dit en lui-même : « Quel autre le roi voudrait-il honorer de préférence à moi ? » <sup>7</sup> Et Aman dit au roi : « Pour l'homme que le roi veut honorer, <sup>8</sup> il faut prendre un vêtement royal dont le roi s'est revêtu, et un cheval que le roi a monté et sur la tête duquel est posée une couronne royale, <sup>9</sup> remettre ce vêtement et ce cheval à l'un des principaux chefs du roi, puis revêtir l'homme que le roi veut honorer, le promener à cheval à travers la place de la ville, et crier devant lui : C'est ainsi qu'il est fait à l'homme que le roi veut honorer ! » <sup>10</sup> Le roi dit à Aman : « Prends sans tarder le vêtement et le cheval, ainsi que tu l'as dit, et fais ainsi pour Mardochée, le Juif, qui est assis à la porte du roi ; ne néglige rien de tout ce que tu as indiqué. » <sup>11</sup> Aman prit le vêtement et le cheval, il revêtit Mardochée et le promena à cheval à travers la place de la ville, en criant devant lui :

« C'est ainsi que l'on fait à l'homme que le roi veut honorer ! »

<sup>12</sup> Mardochée retourna à la porte du roi, et Aman se hâta de se rendre chez lui, désolé et la tête voilée. <sup>13</sup> Aman raconta à Zarès, sa femme, et à tous ses amis tout ce qui lui était arrivé. Ses sages et sa femme Zarès lui dirent : « Si Mardochée, devant lequel tu as commencé de tomber, est de la race des Juifs, tu ne pourras rien contre lui, mais tu succomberas certainement devant lui. » <sup>14</sup> Comme ils lui parlaient encore, les eunuques du roi arrivèrent et emmenèrent en hâte Aman au festin qu'Esther avait préparé.

## 7

<sup>1</sup> Le roi et Aman allèrent au festin d'Esther. <sup>2</sup> Ce second jour, le roi dit encore à Esther, lorsqu'on fut au festin du vin : « Quelle est ta demande, reine Esther ? Elle te sera accordée. Quel est ton désir ? Quand ce serait la moitié du royaume, tu l'obtiendras. » <sup>3</sup> La reine Esther répondit : « Si j'ai trouvé grâce à tes yeux, ô roi, et si le roi le trouve bon, accorde-moi la vie : voilà ma demande ; accorde-la à mon peuple : voilà mon désir. <sup>4</sup> Car nous sommes vendus, moi et mon peuple, pour être détruits, égorgés, anéantis. Encore si nous étions vendus pour devenir esclaves et servantes, je me tairais ; mais maintenant, l'opresseur ne peut compenser le dommage fait au roi. » <sup>5</sup> Le roi Assuérus prenant la parole, dit à la reine Esther : « Qui est-il et où est-il celui que son cœur pousse à agir ainsi ? » <sup>6</sup> Esther répondit : « L'opresseur,

l'ennemi, c'est Aman, ce méchant ! » Aman fut saisi d'effroi en présence du roi et de la reine. <sup>7</sup> Le roi, dans sa colère, se leva et quitta le festin du vin pour aller dans le jardin du palais ; et Aman resta pour demander grâce de la vie à la reine Esther, car il voyait bien que, du côté du roi, sa perte était assurée.

<sup>8</sup> Lorsque le roi revint du jardin du palais dans la salle du festin du vin, il vit Aman qui s'était prosterné sur le lit sur lequel était Esther ; et le roi dit : « Quoi ! ferait-il violence à la reine chez moi, dans le palais ? » Cette parole était à peine sortie de la bouche du roi qu'on voila le visage d'Aman. <sup>9</sup> Harbona, l'un des eunuques, dit devant le roi : « Voici que le bois préparé par Aman pour Mardochée, qui a parlé pour le bien du roi, est dressé dans la maison d'Aman, à une hauteur de cinquante coudées. » Le roi dit : « Qu'on y pendre Aman ! » <sup>10</sup> Et l'on pendit Aman au bois qu'il avait préparé pour Mardochée. Et la colère du roi s'apaisa.

## 8

<sup>1</sup> Ce même jour, le roi Assuérus donna à la reine Esther la maison d'Aman, l'ennemi des Juifs, et Mardochée se présenta devant le roi, car Esther avait fait connaître ce qu'il était pour elle. <sup>2</sup> Le roi ôta son anneau, qu'il avait repris à Aman, et le donna à Mardochée ; et Esther établit Mardochée sur la maison d'Aman.

<sup>3</sup> Ensuite Esther parla de nouveau en présence du roi ; se jetant à ses pieds, elle le supplia avec larmes d'écarter les effets de la méchanceté

d'Aman, du pays d'Agag, et des projets qu'il avait formés contre les Juifs. <sup>4</sup> Le roi tendit le sceptre d'or à Esther, qui se releva et se tint debout devant le roi. <sup>5</sup> « Si le roi le trouve bon, dit-elle, et si j'ai trouvé grâce devant lui, si la chose paraît convenable au roi et si je suis agréable à ses yeux, qu'on écrive pour révoquer les lettres conçues par Aman, fils d'Amadatha, du pays d'Agag, et écrites par lui dans le but de faire périr les Juifs qui sont dans toutes les provinces du roi. <sup>6</sup> Car comment pourrais-je voir le malheur qui atteindrait mon peuple, et comment pourrais-je voir l'extermination de ma race ? » <sup>7</sup> Le roi Assuérus dit à la reine Esther et au Juif Mardochée : « Voici que j'ai donné à Esther la maison d'Aman, et il a été pendu au bois pour avoir étendu la main contre les Juifs. <sup>8</sup> Vous, écrivez en faveur des Juifs comme il vous plaira, au nom du roi, et scellez avec l'anneau du roi ; car une lettre écrite au nom du roi et scellée avec l'anneau royal ne peut être révoquée. »

<sup>9</sup> Les secrétaires du roi furent alors appelés, le vingt-troisième jour du troisième mois, qui est le mois de Sivan, et l'on écrivit, conformément à tout ce qu'ordonna Mardochée, aux Juifs, aux satrapes, aux gouverneurs et aux chefs des provinces, des cent vingt-sept provinces situées de l'Inde à l'Éthiopie, à chaque province selon son écriture, à chaque peuple selon sa langue, et aux Juifs selon leur écriture et selon leur langue. <sup>10</sup> On écrivit au nom du roi Assuérus, et l'on scella avec l'anneau royal. On expédia les lettres par l'intermédiaire de courriers à cheval,



montés sur des coursiers de l'Etat, provenant des haras du roi. <sup>11</sup> Par ces lettres, le roi permettait aux Juifs, en quelque ville qu'ils fussent, de se rassembler et de défendre leur vie, de détruire, de tuer et de faire périr, avec leurs petits enfants et leurs femmes, les troupes de chaque peuple et de chaque province qui les attaqueraient, et de livrer leurs biens au pillage, <sup>12</sup> et cela en un seul jour, dans toutes les provinces du roi Assuérus, le treizième jour du douzième mois, qui est le mois d'Adar.

\*\*\* Voir le texte de l'édit, fragment VIII, *Est 16, 1-24.* \*\*\*

<sup>13</sup> Une copie de l'édit, qui devait être publié comme loi dans chaque province, fut adressée ouverte à tous les peuples, afin que les Juifs fussent prêts ce jour-là à se venger de leurs ennemis. <sup>14</sup> Aussitôt les courriers, montés sur des coursiers de l'Etat, partirent en toute hâte, d'après l'ordre du roi.

L'édit fut aussi publié dans Suse, la capitale.

<sup>15</sup> Mardochée sortit de chez le roi avec un vêtement royal bleu et blanc, une grande couronne d'or, et un manteau de byssus et de pourpre ; et la ville de Suse témoignait sa joie par des cris d'allégresse. <sup>16</sup> Il n'y avait pour les Juifs que bonheur et joie, jubilation et gloire. <sup>17</sup> Dans chaque province et dans chaque ville, partout où arrivaient l'ordre du roi et son édit, il y eut pour les Juifs de la joie et de l'allégresse, des festins et des fêtes. Et beaucoup de gens d'entre les peuples du pays se firent Juifs, car la crainte des Juifs les avait saisis.

## 9

<sup>1</sup> Au douzième mois, qui est le mois d'Adar, le treizième jour du mois, où devaient s'exécuter l'ordre et l'édit du roi, jour où les ennemis des Juifs avaient espéré dominer sur eux, ce fut le contraire qui arriva, et les Juifs dominèrent sur leurs ennemis. <sup>2</sup> Les Juifs se rassemblèrent dans leurs villes, dans toutes les provinces du roi Assuérus, pour frapper ceux qui cherchaient leur perte, et personne ne put leur résister, car la crainte qu'ils inspiraient s'était répandue chez tous les peuples. <sup>3</sup> Tous les chefs des provinces, les satrapes, les gouverneurs, les fonctionnaires du roi soutinrent les Juifs, car la crainte de Mardochée pesait sur eux. <sup>4</sup> Car Mardochée était puissant dans la maison du roi, et sa renommée se répandait dans toutes les provinces, car cet homme, Mardochée, allait toujours grandissant.

<sup>5</sup> Les Juifs frappèrent donc à coup d'épée tous leurs ennemis ; ce fut un massacre et une destruction ; ils traitèrent comme il leur plut ceux qui leur étaient hostiles. <sup>6</sup> Dans Suse, la capitale, les Juifs tuèrent et firent périr cinq cents hommes, <sup>7</sup> et ils massacrèrent Pharsandatha, Delphon, Esphatha, <sup>8</sup> Phoratha, Adalia, Aridatha, <sup>9</sup> Phermestha, Arisaï, Aridaï et Jézatha, <sup>10</sup> les dix fils d'Aman, fils d'Amadatha, l'ennemi des Juifs. Mais ils ne mirent pas la main au pillage.

<sup>11</sup> Le jour même, le nombre de ceux qui avaient été tués dans Suse, la capitale, parvint à la connaissance du roi. <sup>12</sup> Et le roi dit à la reine Esther : « Les Juifs ont tué et fait périr dans

Suse, la capitale, cinq cents hommes et les dix fils d'Aman ; que n'auront-ils pas fait dans le reste des provinces du roi ?... Quelle est ta demande ? Elle te sera accordée. Quel est ton désir ? Il sera accompli. » <sup>13</sup> Esther répondit : « Si le roi le trouve bon, qu'il soit permis aux Juifs qui sont à Suse d'agir encore demain selon le décret d'aujourd'hui, et que l'on pendre au bois des dix fils d'Aman. » <sup>14</sup> Le roi ordonna de faire ainsi, et l'édit fut publié dans Suse. On pendit les dix fils d'Aman, <sup>15</sup> et les Juifs qui se trouvaient à Suse, s'étant rassemblés de nouveau le quatorzième jour du mois d'Adar, tuèrent dans Suse trois cents hommes. Mais ils ne mirent pas la main au pillage.

<sup>16</sup> Les autres Juifs qui étaient dans les provinces du roi se rassemblèrent pour défendre leur vie et obtenir que leurs ennemis les laissassent en repos ; ils tuèrent soixante-quinze mille de ceux qui leur étaient hostiles. Mais ils ne mirent pas la main au pillage.

<sup>17</sup> Ces choses arrivèrent le treizième jour du mois d'Adar. Les Juifs se reposèrent le quatorzième, et ils en firent un jour de festin et de joie. <sup>18</sup> Les Juifs qui se trouvaient à Suse, s'étant rassemblés le treizième et le quatorzième jour, se reposèrent le quinzième, et ils en firent un jour de festin et de joie. <sup>19</sup> C'est pourquoi les Juifs de la campagne, qui habitent des villes sans murailles, font du quatorzième jour du mois d'Adar un jour de joie, de festin et de fête, où l'on s'envoie des portions les uns aux autres.

<sup>20</sup> Mardochée écrivit ces choses, et il envoya des lettres à tous les Juifs qui étaient dans toutes les provinces du roi Assuérus, à ceux qui étaient près comme à ceux qui étaient loin, <sup>21</sup> pour leur enjoindre de célébrer chaque année les quatorzième et quinzième jours du mois d'Adar, <sup>22</sup> comme étant les jours où ils avaient obtenu d'être laissés en repos par leurs ennemis, et le mois où avaient été changés leur tristesse en joie et leur deuil en jour de fête ; on devait donc faire de ces jours des jours de festin et de joie, où l'on s'envoie des portions les uns aux autres, et où l'on distribue des dons aux indigents.

<sup>23</sup> Les Juifs adoptèrent pour usage, ce qu'ils avaient déjà commencé à faire et ce que Mardochée leur écrivit. <sup>24</sup> Car Aman, fils d'Amadatha, du pays d'Agag, ennemi de tous les Juifs, avait formé contre les Juifs le projet de les perdre et il avait jeté le PUR, c'est-à-dire le sort, afin de les exterminer et de les détruire. <sup>25</sup> Mais Esther s'étant présentée devant le roi, celui-ci ordonna par écrit de faire retomber sur la tête d'Aman le méchant projet qu'il avait formé contre les Juifs, et on le pendit au bois avec ses fils. <sup>26</sup> C'est pourquoi on appela ces jours PURIM, du nom de PUR. Ainsi, d'après tout le contenu de cette lettre, d'après ce qu'ils en avaient eux-mêmes vu et ce qui leur était arrivé, <sup>27</sup> les Juifs établirent et adoptèrent pour eux, pour leurs descendants et pour tous ceux qui s'attacheraient à eux, la coutume irrévocable de célébrer chaque année ces deux jours, selon le rite prescrit et au temps fixé. <sup>28</sup> Ces jours de-

vaient être rappelés et célébrés, de génération en génération, dans chaque famille, dans chaque province et dans chaque ville, et ces jours des PURIM ne devaient jamais être abolis au milieu des Juifs, ni le souvenir s'en effacer dans leur postérité.

<sup>29</sup> La reine Esther, fille d'Abihail, et le Juif Mardochée écrivirent une seconde fois, de la manière la plus pressante, pour confirmer cette lettre sur les PURIM. <sup>30</sup> On envoya des lettres à tous les Juifs, dans les cent vingt-sept provinces du royaume d'Assuérus : des paroles de paix et de fidélité, <sup>31</sup> et la recommandation de maintenir ces jours des PURIM au temps fixé, comme le Juif Mardochée et la reine Esther les avaient établis pour eux, et comme ils les avaient établis pour eux-mêmes et pour leurs descendants, avec les jeûnes et leurs lamentations. <sup>32</sup> Ainsi l'ordre d'Esther établit ces observances des PURIM, et cela fut écrit dans le livre.

## 10

<sup>1</sup> Le roi Assuérus établit un tribut sur le continent et les îles de la mer. <sup>2</sup> Tous les faits concernant sa puissance et ses exploits, et les détails sur la grandeur à laquelle le roi éleva Mardochée, cela n'est-il pas écrit dans le livre des Chroniques des rois de Médie et de Perse ? <sup>3</sup> Car le Juif Mardochée était le premier ministre du roi Assuérus, considéré en même temps parmi les Juifs, aimé de la multitude de ses frères, recherchant le bien de son peuple et parlant pour le bonheur de toute sa race. Ici finit le texte hébreu

Fragments complémentaires conservés seulement dans la version grecque I — Conclusion du livre : Mardochée reconnaît la réalisation du songe dont Dieu l'avait favorisé. ( *Est 10, 4-13*)

<sup>4</sup> Alors Mardochée dit : « C'est Dieu qui a fait toutes ces choses ! <sup>5</sup> Je me souviens en effet du songe que j'ai eu à ce sujet ; aucun trait de la vision n'est resté sans accomplissement : <sup>6</sup> la petite source qui devint un fleuve, et la lumière qui se fit, et le soleil et la masse d'eau. Le fleuve, c'est Esther, que le roi a prise pour femme et qu'il a faite reine. <sup>7</sup> Les deux dragons, c'est moi et Aman. <sup>8</sup> Les nations sont ceux qui s'étaient réunis pour détruire le nom des Juifs ; <sup>9</sup> et mon peuple, c'est Israël qui a crié vers Dieu et qui a été sauvé. Ainsi le Seigneur a sauvé son peuple, et il nous a délivrés de tous ces maux ; Dieu a fait des miracles et de grands prodiges, comme il n'est pas arrivé parmi les nations. <sup>10</sup> A cet effet, il a préparé deux sorts : un pour le peuple de Dieu et un pour toutes les nations. <sup>11</sup> Et ces deux sorts sont venus à l'heure, au temps et au jour du jugement, marqués devant Dieu pour toutes les nations. <sup>12</sup> Et Dieu s'est souvenu de son peuple, et il a rendu justice à son héritage. <sup>13</sup> Et ces jours du mois d'Adar, le quatorzième et le quinzième de ce mois, seront célébrés par eux en assemblée, avec joie et allégresse devant Dieu, durant les générations, à perpétuité, dans Israël, son peuple. »

II — Apostille de la version grecque. ( *Est 11, 1*)

# 11

<sup>1</sup> La quatrième année du règne de Ptolémée et de Cléopâtre, Dosithée, qui se disait prêtre et de la race de Lévi, ainsi que Ptolémée, son fils, apportèrent cette lettre des Phrouraï, qu'ils dirent être authentique et avoir été traduite par Lysimaque, fils de Ptolémée, résidant à Jérusalem.

III — Songe de Mardochée, sa faveur à la cour, haine d'Aman. ( *Est 11, 2-12, 6*) Prologue.

<sup>2</sup> La seconde année du règne d'Assuérus, le grand roi, le premier jour du mois de Nisan, Mardochée, fils de Jaïr, fils de Séméï, fils de Cis, de la tribu de Benjamin, eut un songe. <sup>3</sup> C'était un Juif qui demeurait dans la ville de Suse, homme illustre et attaché à la cour du roi. <sup>4</sup> Il était du nombre des captifs que Nabuchodonosor, roi de Babylone, avait transporté de Jérusalem avec Jéchonias, roi de Juda.

<sup>5</sup> Voici quel fut son songe : Soudain on entendit des voix, un grand bruit et des tonnerres ; la terre trembla et fut bouleversée. <sup>6</sup> Puis soudain deux grands dragons s'avancèrent, tous deux prêts à combattre. <sup>7</sup> Ils firent entendre un grand cri et, à leur voix, toutes les nations se préparèrent à la lutte, pour combattre le peuple des justes. <sup>8</sup> Puis soudain, ce fut un jour de ténèbres et d'obscurité ; il y eut angoisse, détresse, tribulation et grande épouvante sur la terre. <sup>9</sup> Le peuple entier des justes, craignant pour lui tous les maux, était dans le trouble et se préparait à périr. <sup>10</sup> Ils crièrent vers Dieu et, à leurs cris, il y eut comme une petite source

d'où sortit un grand fleuve, une masse d'eau.  
 11 La lumière et le soleil brillèrent ; ceux qui étaient dans l'humiliation furent élevés, et ils dévorèrent ceux qui étaient dans les honneurs.

12 S'étant réveillé après avoir vu ce songe et ce que Dieu avait résolu de faire, Mardochée le retint gravé dans son esprit et, jusqu'à la nuit, il fit tous ses efforts pour le comprendre.

## 12

1 Puis Mardochée demeura à la cour avec Bagathan et Tharès, les deux eunuques du roi, gardiens de la porte du palais. 2 Ayant connu leurs pensées et pénétré leurs desseins, il découvrit qu'ils s'étaient proposés de porter la main sur le roi Assuérus, et il en donna avis au roi. 3 Celui-ci fit mettre à la question les deux eunuques et, sur leur aveu, les envoya au supplice. 4 Le roi fit écrire dans les Chroniques ce qui s'était passé, et Mardochée en consigna aussi par écrit le souvenir. 5 Et le roi ordonna qu'il exercerait un office dans le palais, et il lui donna des présents pour sa dénonciation. 6 Mais Aman, fils d'Amadatha, l'Agagite, était en grand honneur auprès du roi, et il chercha à perdre Mardochée et son peuple à cause des deux eunuques du roi.

IV — Édit d'Assuérus en vue de l'extermination des Juifs ( *Est 13, 1-7*). A lire après *Est 3, 13*.

## 13

1 Voici la copie de cette lettre :



« Assuérus, le grand roi, aux satrapes et aux gouverneurs des cent vingt-sept provinces, de l'Inde à l'Éthiopie, lesquels sont soumis à ses ordres, mande ce qui suit :

<sup>2</sup> « Quoique je commande à un très grand nombre de nations et que j'aie soumis tout l'univers, je veux, non pas abuser de ma puissance pour m'enorgueillir, mais, par un gouvernement toujours clément et doux, assurer continuellement à mes sujets une vie sans trouble ; et, procurant à mon royaume le calme et la sécurité jusqu'à ses extrêmes frontières, faire reflourir la paix chère à tous les mortels. <sup>3</sup> Ayant donc demandé à mes conseillers de quelle manière mes intentions pouvaient être réalisées, l'un d'eux, nommé Aman, qui excelle parmi nous en sagesse, qui est connu pour son dévouement inaltérable et sa fidélité constante, et qui occupe la seconde place dans le royaume, <sup>4</sup> m'a fait connaître qu'il y a un peuple mal intentionné, mêlé à toutes les tribus qui sont sur la terre, en opposition avec tous les peuples au nom de ses lois, méprisant continuellement les commandements des rois, de façon à empêcher la parfaite harmonie de l'empire que nous dirigeons. <sup>5</sup> Ayant donc appris que ce seul peuple, en contradiction perpétuelle avec tout le genre humain, s'en séparant par le caractère étrange de ses lois, et mal affectionné à nos intérêts, commet les derniers excès et empêche ainsi la prospérité du royaume, <sup>6</sup> nous avons ordonné que ceux qui vous sont désignés dans les lettres d'Aman, lequel est à la tête des affaires et honoré comme

notre second père, soient tous, avec femmes et enfants, radicalement exterminés par le glaive de leurs ennemis, sans aucune miséricorde ni clémence, le quatorzième jour du douzième mois, le mois d'Adar, de la présente année ;  
<sup>7</sup> afin que ces hommes, autrefois et maintenant encore hostiles, descendant le même jour, par mort violente, aux enfers, rendent pour les temps à venir à nos affaires une prospérité et une paix parfaites ».

V — Prières d'Esther et de Mardochée ( *Est 13,8-14,19*). A lire après *Est 4, 17*.

<sup>8</sup> Et Mardochée pria le Seigneur, se souvenant de toutes ses œuvres. <sup>9</sup> Il dit :

« Seigneur, Seigneur, Roi tout-puissant, toutes choses sont soumises à votre pouvoir, et il n'est personne qui puisse Vous faire obstacle, si Vous avez résolu de sauver Israël. <sup>10</sup> C'est Vous qui avez fait le ciel et la terre, et toutes les merveilles qui sont sous le ciel. <sup>11</sup> Vous êtes le Seigneur de toutes choses et nul ne peut Vous résister, à Vous le Seigneur ! <sup>12</sup> Vous connaissez toutes choses et Vous savez que ce n'est ni par insolence, ni par orgueil, ni par quelque désir de gloire que j'ai agi en ne me prosternant pas devant le superbe Aman, <sup>13</sup> car volontiers, pour le salut d'Israël, je serais prêt à baiser les traces mêmes de ses pas. <sup>14</sup> Mais je l'ai fait pour ne pas mettre l'honneur d'un homme au-dessus de l'honneur dû à mon Dieu ; et jamais je ne me prosternerai devant un autre que Vous, mon Seigneur, et ce n'est pas par orgueil que j'agirai de la sorte. <sup>15</sup> Maintenant donc, Seigneur mon Dieu et mon Roi, Dieu

d'Abraham, ayez pitié de votre peuple, parce que nos ennemis jettent les yeux sur nous pour nous perdre et veulent détruire votre antique héritage. <sup>16</sup> Ne méprisez pas votre lot, que Vous avez racheté pour Vous de la terre d'Égypte. Exaucez ma prière ! <sup>17</sup> Soyez favorable à votre part d'héritage et changez notre deuil en joie, afin que, conservant la vie, nous célébrions votre nom, Seigneur, et ne fermez pas la bouche de ceux qui vous louent. »

<sup>18</sup> Tout Israël cria aussi vers le Seigneur de toutes ses forces ; car ils avaient la mort devant les yeux.

## 14

<sup>1</sup> La reine Esther aussi, se sentant placée en un extrême péril de mort, eut recours au Seigneur.

<sup>2</sup> Quittant ses vêtements splendides, elle prit des habits d'angoisse et de deuil ; à la place de ses parfums précieux, elle se couvrit la tête de cendre et de poussière, affligea durement son corps et, s'arrachant les cheveux, elle en remplissait tous les lieux où elle avait coutume de se livrer à la joie. <sup>3</sup> Et elle adressa cette prière au Seigneur, Dieu d'Israël :

« Mon Seigneur, qui êtes seul notre Roi, assistez-moi dans mon délaissement, moi qui n'ai, pas d'autre secours que Vous ; <sup>4</sup> car le danger qui me menace, je le touche déjà de mes mains. <sup>5</sup> J'ai appris dès mon bas âge, au sein de ma tribu paternelle, que Vous, Seigneur, avez pris Israël de préférence à toutes les nations, et nos pères de préférence à tous leurs ancêtres,

pour votre héritage éternel, et que Vous avez accompli en leur faveur toutes vos promesses. <sup>6</sup> Et maintenant, nous avons péché en votre présence, et Vous nous avez livrés aux mains de nos ennemis, <sup>7</sup> parce que nous avons rendu hommage à leurs dieux. Vous êtes juste, Seigneur ! <sup>8</sup> Et maintenant, il ne leur suffit plus de faire peser sur nous une amère servitude, mais ils ont mis leurs mains dans les mains de leurs idoles, <sup>9</sup> pour faire serment d'abolir les décrets de votre bouche, d'anéantir votre héritage, de fermer la bouche de ceux qui Vous louent, et d'éteindre la gloire de votre temple et de votre autel, <sup>10</sup> afin que s'ouvre la bouche des nations, pour louer la puissance des idoles et célébrer à jamais un roi de chair. <sup>11</sup> Ne livrez pas, Seigneur, votre sceptre à ceux qui ne sont rien, afin qu'ils ne se rient pas de notre ruine ; mais faites retomber sur eux leur dessein et faites un exemple de celui qui le premier s'est déchaîné contre nous. <sup>12</sup> Souvenez-Vous de nous, Seigneur ; faites-Vous connaître dans ce temps de notre affliction et donnez-moi du courage, Roi des Dieux et Dominateur de toute puissance ! <sup>13</sup> Mettez de sages paroles sur mes lèvres en présence du lion, et faites passer son cœur à la haine de notre ennemi, afin qu'il périsse, lui et tous ceux qui ont les mêmes sentiments. <sup>14</sup> Mais nous, délivrez-nous par votre main, et assistez-moi, moi qui suis seule et n'ai que Vous, Seigneur ! Vous connaissez toutes choses, <sup>15</sup> et Vous savez que je hais la splendeur des méchants, que j'ai horreur de la couche des

incirconcis et de tout étranger. <sup>16</sup> Vous savez la contrainte que je subis, vous savez que j'ai en horreur l'insigne de mon élévation, qui est posé sur ma tête aux jours où je dois me laisser voir ; je l'ai en horreur comme un linge souillé, et je ne le porte pas aux jours que je puis passer dans la retraite. <sup>17</sup> Votre servante n'a jamais mangé à la table d'Aman, ni fait grand cas des festins du roi, ni bu le vin des libations. <sup>18</sup> Jamais, depuis le jour où j'ai été amenée ici jusqu'à maintenant, votre servante n'a goûté la joie, si ce n'est en Vous, Seigneur Dieu, Dieu d'Abraham. <sup>19</sup> O Dieu, qui l'emportez sur tous en puissance, exaucez la prière de ceux qui n'ont aucun autre espoir ; délivrez-nous des mains des méchants et tirez-moi de mon angoisse ! » VI — Exhortation de Mardochée à Esther ( *Est 15, 1-3.*) A lire après *Est 4, 8.*

## 15

<sup>1</sup> Il fit mander à Esther d'entrer chez le roi, afin de lui adresser une supplication pour son peuple et sa patrie.

<sup>2</sup> « Rappelle-toi, lui dit-il, les jours de ton abaissement, et comment tu as été nourrie de ma main ; car Aman, le premier après le roi, a parlé contre nous pour notre perte. <sup>3</sup> Mais toi, invoque le Seigneur et parle pour nous au roi ; sauve-nous de la mort ! » VII — Esther chez le roi ( *Est 15, 4-19*). A lire au commencement du ch. 5.

<sup>4</sup> Le troisième jour, ayant fini sa prière, Esther quitta ses habits de pénitence, et revêtit les ornements de sa dignité. <sup>5</sup> Dans tout l'éclat de

sa parure, après avoir invoqué Dieu, l'arbitre et le sauveur de tous, elle prit avec elle les deux suivantes d'usage. <sup>6</sup> Elle s'appuyait sur l'une comme pouvant à peine soutenir son corps délicat ; <sup>7</sup> l'autre suivait, relevant la longue robe de sa maîtresse. <sup>8</sup> Celle-ci, tout empourprée du puissant éclat de sa beauté, avait le visage joyeux et l'air aimable ; mais la crainte lui serrait le cœur.

<sup>9</sup> Ayant donc franchi toutes les portes, elle se présenta devant le roi. Assuérus était assis sur son trône royal, revêtu de tous les insignes de sa majesté, tout brillant d'or et de pierres précieuses ; son aspect était terrible. <sup>10</sup> Lorsqu'il eut relevé sa tête rayonnante de gloire et lancé un regard étincelant de colère, la reine tomba en défaillance, changeant de couleur et s'inclinant sur l'épaule de la servante qui marchait devant elle. <sup>11</sup> Alors Dieu changea la colère du roi en douceur ; inquiet, il s'élança de son trône et soutint Esther dans ses bras, jusqu'à ce qu'elle eût repris ses sens, calmant sa frayeur par des paroles amicales : <sup>12</sup> « Qu'as-tu donc, Esther ? lui disait-il, je suis ton frère, aie confiance ; <sup>13</sup> tu ne mourras point, car notre ordonnance est pour le commun de nos sujets. <sup>14</sup> Approche ! » <sup>15</sup> Et levant le sceptre d'or, il le lui posa sur le cou et lui donna un baiser, en disant : « Parle-moi. » <sup>16</sup> Elle répondit : « Je vous ai vu, seigneur, comme un ange de Dieu, et mon cœur a été troublé par la crainte de votre majesté ; <sup>17</sup> car vous êtes digne d'admiration, seigneur, et votre visage est plein d'amabilité. » <sup>18</sup> Comme

elle parlait, elle s'affaissa de nouveau, prête à s'évanouir. <sup>19</sup> Le roi était consterné, et tous ses serviteurs cherchaient à ranimer la reine.

VIII — Édît d'Assuérus en faveur des Juifs (*Est 16, 1-24*). A lire après *Est 8, 12*.

## 16

<sup>1</sup> Ce qui suit est la copie de cette lettre :

« Assuérus, le grand roi, aux satrapes et aux chefs des cent vingt-sept provinces, de l'Inde à l'Ethiopie, et à ceux qui ont à cœur nos intérêts, salut !

<sup>2</sup> « Plusieurs, après avoir été comblés de distinctions par la grande bonté des princes leurs bienfaiteurs, deviennent arrogants. <sup>3</sup> Non seulement ils prennent à tâche d'opprimer nos sujets, mais, incapables de porter le poids des honneurs, ils ourdissent des trames contre leurs bienfaiteurs. <sup>4</sup> Ce n'est pas assez pour eux de bannir la reconnaissance du milieu des hommes ; enflés par le fastueux éclat d'une fortune inaccoutumée, ils vont jusqu'à se persuader qu'ils pourront échapper à la justice vengeresse de Dieu, qui toujours voit toutes choses. <sup>5</sup> Maintes et maintes fois, le langage artificieux des hommes que l'amitié des princes avait chargés d'administrer les affaires, a engagé dans d'irréremédiables maux ceux qui étaient à la tête des empires, en les rendant complices de l'effusion du sang innocent ; <sup>6</sup> les fallacieux mensonges de la malice trompant ainsi la bienveillante simplicité des gouvernants. <sup>7</sup> Et ce n'est

pas seulement dans les anciennes histoires — comme nous venons de le rappeler, — que vous pourrez voir des actes impies dus à l'influence pestilentielle de ceux qui exercent indignement le pouvoir ; vous le pourrez mieux encore en examinant ce qui se passe auprès de vous. <sup>8</sup> Il nous faut donc pourvoir à l'avenir, afin d'assurer, en faveur de tous les hommes, la tranquillité et la paix du royaume, <sup>9</sup> opérant les changements nécessaires et jugeant avec prudence les choses qui se présentent à nous, afin d'y faire face avec une constante équité.

<sup>10</sup> « Vous savez, en effet, comment Aman, fils d'Amadatha, un Macédonien, vraiment étranger à la race des Perses et fort éloigné de notre mansuétude, ayant été recueilli par notre hospitalité, <sup>11</sup> éprouva les effets de la bienveillance que nous portons à tous les peuples, jusqu'à être appelé notre père et à voir tout le monde se prosterner devant lui, comme possédant la dignité la plus proche du trône royal. <sup>12</sup> Mais incapable de porter dignement une si haute fortune, il s'étudia à nous priver de la royauté et de la vie. <sup>13</sup> Par toutes sortes d'artifices et de mensonges, il s'efforça de perdre et Mardochée, qui nous a sauvé et toujours utilement servi, et Esther, la compagne irréprochable de notre royauté, avec leur peuple tout entier. <sup>14</sup> De cette manière il espérait nous surprendre dans l'isolement et livrer l'empire des Perses aux Macédoniens. <sup>15</sup> Mais ces Juifs, voués à la mort par le plus scélérat des hommes, nous avons reconnu qu'ils



n'étaient coupables d'aucune faute, mais qu'ils obéissent à des lois très justes, <sup>16</sup> et qu'ils sont les enfants du Dieu très haut, très grand et éternellement vivant, lequel, pour nous comme pour nos ancêtres, conserve ce royaume dans l'état le plus florissant.

<sup>17</sup> « C'est pourquoi, vous ferez bien de ne pas tenir compte des lettres envoyées par Aman, fils d'Amadatha, <sup>18</sup> attendu que l'auteur de ces crimes a été pendu au bois, avec toute sa maison, devant les portes de Suse ; Dieu, Maître souverain de toutes choses, lui ayant infligé sans retard le châtement mérité. <sup>19</sup> Affichant la copie de la présente lettre publiquement en tout lieu, permettez aux Juifs de suivre leurs lois en toute liberté, <sup>20</sup> et prêtez-leur assistance, afin qu'ils puissent repousser l'attaque de ceux qui, durant les jours d'oppression, se sont élevés contre eux ; et cela, le treizième jour du douzième mois, appelé Adar, en un même jour. <sup>21</sup> Car Dieu, le Maître de toutes choses, a changé, pour la race choisie, ce jour de malheur en un jour d'allégresse. <sup>22</sup> Vous donc, célébrez aussi ce grand jour avec toutes sortes de réjouissances, comme une de vos fêtes solennelles, afin qu'il soit, maintenant et dans l'avenir, <sup>23</sup> pour nous et pour tous ceux qui sont affectionnés aux Perses, un gage de salut et au contraire un souvenir de ruine pour ceux qui complotent contre nous.

<sup>24</sup> « Toute ville, et généralement toute contrée qui n'aura pas suivi ces prescriptions, sera dévastée avec fureur par le fer et le feu, de

telle sorte qu'elle soit à jamais, non seulement inaccessible aux hommes, mais encore abhorrée des bêtes sauvages et des oiseaux.

« Que des copies de ce décret soient exposées aux yeux dans toute l'étendue de l'empire et qu'ainsi tous les Juifs soient prêts, pour le jour susdit, à combattre leurs ennemis. »

**Sainte Bible néo-Crampon Libre**  
**The Holy Bible in French, néo-Crampon Libre**  
**translation**  
**Sainte Bible néo-Crampon Libre, une modernisation**  
**de la traduction catholique française de Crampon**  
copyright © 2022 Fraternité de Tibériade

Language: français (French)

Une modernisation de la traduction catholique française de Crampon  
This translation is made available to you under the terms of the Creative Commons Attribution Share-Alike license 4.0.

You have permission to share and redistribute this Bible translation in any format and to make reasonable revisions and adaptations of this translation, provided that:

You include the above copyright and source information.

If you make any changes to the text, you must indicate that you did so in a way that makes it clear that the original licensor is not necessarily endorsing your changes.

If you redistribute this text, you must distribute your contributions under the same license as the original.

Pictures included with Scriptures and other documents on this site are licensed just for use with those Scriptures and documents. For other uses, please contact the respective copyright owners.

Note that in addition to the rules above, revising and adapting God's Word involves a great responsibility to be true to God's Word. See Revelation 22:18-19.

2024-04-24

---

PDF generated using Haiola and XeLaTeX on 24 Apr 2024 from source files dated 24 Apr 2024

07f7bf7c-1ce3-52e3-999f-41fc2e6dd849